

Editorial

Leçon 1 - Introduction générale à la Bible hébraïque/Ancien Testament, le canon et le texte.

Thème abordé

Cette leçon est d'abord consacrée à des questions générales à propos de la Bible hébraïque/Ancien Testament. Ainsi, la première vidéo (1a) traite du contenu de la bibliothèque biblique et du contexte géographique et historique dans lesquels la Bible a été produite. La deuxième vidéo (1b) porte sur les questions liées aux méthodes d'interprétation des textes bibliques.

La vidéo 2 porte sur le canon de la Bible hébraïque/Ancien Testament – c'est-à-dire sur le contenu et le processus d'établissement de la liste des livres normatifs composant cet ensemble.

Finalement, la vidéo 3 porte sur le texte de la Bible hébraïque/Ancien Testament – c'est-à-dire sur les manuscrits qui témoignent du contenu des livres bibliques.

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de cette leçon, les étudiants et les étudiantes disposeront d'une connaissance générale des sujets traités durant la leçon. Ils et elles seront capables de résumer les principaux enjeux posés par ces sujets et de répondre à des questions générales concernant les sujets traités.

Matériel composant le cours

- Ce cours est constitué de 4 capsules vidéo de 45 à 50 minutes chacune.
- Chaque capsule est accompagnée d'un document « Présentation » destiné à faciliter la prise de notes (équivalent d'un power point) et, le cas échéant, d'un « Document » avec les principaux tableaux et illustrations en grand format.
- Les QCM vous permettront de vérifier votre compréhension des leçons. Ils sont conçus pour être effectués une fois les vidéos visionnées.
- Vous êtes invité à une séance zoom facultative le mercredi 10 mars de 19h30 à 20h30, il s'agira de discuter du contenu des leçons et de répondre aux questions. Il est préférable d'avoir déjà visionné la plupart des vidéos avant de participer à cette séance.

Evaluation

Après avoir visionné les capsules vidéos et avoir pris des notes, l'étudiante ou l'étudiant validera la leçon en répondant en quelques lignes au maximum, aux questions de connaissances générales figurant dans le document « Validation – étape 1 ».

Réponses à déposer sur moodle au plus tard le 12 mars